Convention de parrainage « Focus Jeunes »

Entre d'une part, le parrair	i ou la marraine :		
	ent, prof, adulte ressource)		
	Domicile:		
relephone:	Courriel :		
	ution, école, asbl, entreprise)		
	naissance éventuelle (OJ, CJ, CE		
Adresse complète :			
Téléphone :	Courriel :		
Et le(s) jeune(s) auteur(s) d	e la candidature à l'appel à proje	ts « Focus Jeunes » n° /	,
Et d'autre part, le promote	eur:		
	'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre. nction) :		
Dans la cadre de l'appel à p auprès de le(s) jeune(s) aute	rojet « Focus Jeunes » et de la ca eur(s) à :	andidature n° /, le parr	ain/la marraine s'engage
 gérer la gestion de la su veiller au respect des rè assumer la responsabili de plus, le parrain/la ma 	oté administratif de la gestion du abvention y compris sa justification egles de bonne vie et mœurs tou té légale auprès de la Ville en cas carraine s'engage à accompagner	on et liquidation ; t au long du projet ; s de manquement au règlem le ou les jeunes auteurs dans	s leur projet via :
Le parrain prend ces engag	ements à titre gracieux et dans u	ne perspective non lucrative	
Cette convention est établi	e pour une durée de mois,	débutant le//	
	rain/la marraine, le(s) jeune(s) au		
Fait à Wavre en trois exemp	olaires, le// (chacune des pa	rties reconnaissant avoir reç	u un exemplaire).
Pour le parrain/la	Pour le(s) jeune(s) auteur(s) Pour la Ville de Wavre,		e de Wavre,
marraine,		promoteur	
Nom et signature	Nom et signature	La Directrice générale,	La Bourgmestre,
		Christine	Françoise
		GODECHOUL	PIGEOLET
		GODECHOOL	INCOLLI